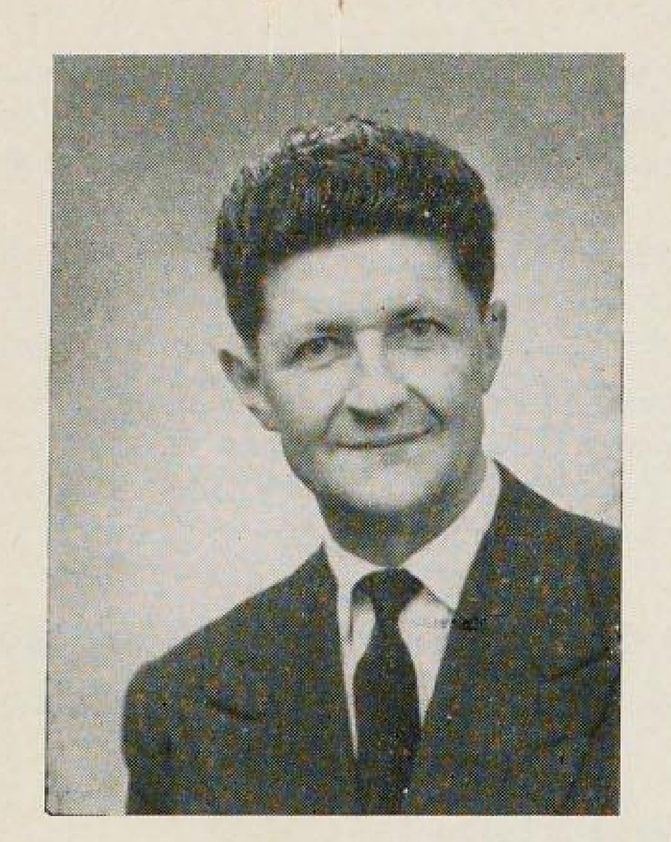


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 5 MARS 1967

Département d'Ille-et-Vilaine — 4e Circonscription — **REDON**

I. RENOUARD

Candidat REPUBLICAIN INDEPENDANT d'Action Sociale et Rurale

Ve REPUBLIQUE

Electrices, Electeurs,

Vous avez bien voulu en Novembre 1958 et en Novembre 1962, me donner mandat par vos suffrages pour vous représenter à l'ASSEMBLEE NATIONALE.

Cette confiance que vous m'avez donnée, je me permets de la solliciter à nouveau.

Lors des deux précédentes consultations, je vous ai présenté mon programme dans une circulaire électorale.

Ma ligne de conduite en politique générale est ce qu'elle était alors : **je reste un partisan convaincu de la stabilité gouvernementale** qui est la condition de **l'efficacité** et du progrès. C'est pour tenir cet engagement que je n'ai pas voté de motions de censure. C'est ce qui m'a valu l'investiture de la Ve REPUBLIQUE qui me fut accordée aussi en 1962.

Inscrit au Groupe des **REPUBLICAINS INDEPENDANTS,** je souhaite un jeu **plus libéral** des Institutions et une revalorisation du rôle du PARLEMENT dans le respect de la Constitution de 1958, votée par le Peuple Français à une écrasante majorité.

POLITIQUE EXTÉRIEURE. — Je souhaite l'achèvement dans les meilleurs délais du Marché Commun, en particulier du Marché Commun Agricole ; il faut que les accords récemment conclus entre les Membres de la Communauté Européenne se traduisent dans les faits par des échanges avantageux pour l'Agriculture Française.

Je souhaite aussi que les Pays d'Europe ajustent leurs charges fiscales et sociales pour que chacun des Etats se trouve placé à égalité dans la compétition ; il est nécessaire aussi de créer, pour faciliter les échanges une monnaie européenne

Sur le plan international, je suis partisan de la Politique française actuelle qui favorise le rapprochement avec les Pays de l'Europe de l'Est y **compris l'URSS,** par le développement des échanges économiques et culturels, tout en maintenant l'Association avec nos Amis traditionnels d'Europe et d'Amérique, dans l'Alliance Atlantique.

Je reste convaincu que la France doit continuer à participer avec les autres Nations les plus évoluées, au développement des Pays sous-développés et à la **lutte contre la Faim dans le Monde**. Ceci est conforme à notre mission traditionnelle de solidarité, d'amitié et de Paix.

POUR LA CIRCONSCRIPTION

Le Problème le plus important était celui de **l'équipement :** il fallait poursuivre la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable, dans les communes rurales.

Faisons le point :

1 — En 1958, dans les 62 Communes de la circonscription de REDON (mis à part Teillay et Ercé en-Lamée, équipées par la Société des Mines de Fer de la Brutz), **5** Communes étaient dotées de l'adduction d'eau.

2 — A la fin de 1966, **40** Communes étaient desservies dans les Bourgs ; le programme 1967, grâce à une subvention supplémentaire que **j'ai obtenue** du F.I.A.T. pour la **zône spéciale** d'**action rurale,** permettra de donner l'eau dans dix communes qui attendent cet équipement, pendant que se poursuivra l'alimentation des écarts dans un très grand nombre de communes.

3 — Et, dans les deux années qui viennent **tous les Bourgs** de la Circonscription devraient être équipés.

Les Opérations de Remembrement se poursuivent dans de nombreuses Communes de la Circonscription qui bénéficient d'une part importante des Crédits pour les Etudes et les Travaux connexes.

Ces subventions représentent des milliards d'anciens francs attribués par le Ministère de l'Agriculture.

Les travaux d'Assainissement et d'Arasement de Talus se poursuivent aussi grâce aux subventions de l'Etat dans les Communes qui n'ont pas entrepris le remembrement général.

L'Aménagement du Bassin de la Vilaine qui intéresse la partie sud de la Circonscription est entré depuis deux ans dans sa phase active. La construction du Barrage d'Arzal est en cours ; d'importants travaux de recalibrage de la Vilaine et de ses affluents

(commencés depuis 8 ans) sont inscrits au programme 1967. Le coût de ces grands aménagements représente plus d'un milliard six cents millions d'anciens francs pour cette année.

Nous espérons au cours de l'année 1969, être maître du débit de notre rivière, le plus grand fleuve breton, mais aussi le plus capricieux, et rendre aux milliers d'exploitants agricoles du bassin de la Vilaine, les dix mille hectares de terres assainies, rendues propres à l'exploitation.

En matière de **Logement,** je reste partisan de la construction de Pavillons individuels, en accession à la Propriété, car je pense que les familles de chez nous aiment habiter une maison personnelle au milieu d'un jardin. Qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes en activité.

Les primes récemment allouées par le Ministère du logement pour le Département vont permettre d'accélérer le rythme de construction de ce type de logement.

Je souhaite aussi qu'on favorise au maximum la création de lotissements dans les communes tant pour la construction de résidences principales que pour les maisons de week-end-vacances.

A REDON & dans l'ensemble de la Circonscription

Améliorer ou compléter les équipements collectifs nécessaires à la vie de la région dans les domaines **scolaire, social, sportif, d'infrastructure** (routes, ponts, voies d'eau), etc...

Après la construction des ponts du Canal et de la Digue à REDON, du pont de Beslé-Langon en cours, le renforcement du pont Messac-Guipry, inscrit au programme, sera réalisé pour améliorer la liaison Est-Ouest..

Les travaux d'amélioration de la route Nationale Rennes-Redon, pour laquelle les crédits du F.I.A.T. ont été promis, devront être entrepris rapidement. **Le Port de REDON sera construit comme prévu,** son inscription étant maintenue au 5e Plan, comme vient de me le confirmer Monsieur PISANI, Ministre de l'Equipement ; l'écluse d'Aızal est en construction.

Tous ces aménagements sont nécessaires pour le développement de l'économie qui doit entraîner la création d'emplois nouveaux, non seulement par l'implantation **d'industries décentralisées,** mais par l'extension d'unités déjà en place, en particulier de nombreux ateliers d'artisans dynamiques qui peuvent atteindre le niveau industriel avec l'aide appropriée et efficace qu'on doit leur apporter.

Dans notre circonscription, les sites pittoresques sont nombreux et la population accueillante, mais il faut y développer les moyens d'accueil, en particulier l'Hôtellerie, par une aide sous forme de prêts et de subventions.

Les Commerçants dans leur ensemble, bénéficieront aussi de ces améliorations, mais il est nécessaire de les aider à moderniser leurs magasins et leurs équipements.

Je suis partisan également pour l'ensemble des contribuables, **d'une réforme de la fiscalité** qui permettrait en particulier d'alléger les charges des plus modestes **Cette réforme est à l'étude.**

Problème Social

Il faut d'urgence entreprendre une réforme de la Sécurité Sociale, améliorer au besoin les textes des lois récemment votées d'Assurance-Maladie des Exploitants Agricoles, et d'Assurance-Maladie des Artisans-Commerçants, poursuivre l'effort entrepris pour la revalorisation des pensions et des retraites vieillesse.

Il faut aussi développer la construction de **villages de Personnes Agées** en zône rurale : le Ministère de la Construction favorise ces constructions, qui permettront aux retraités de vivre dans des maisons individuelles confortables et agréables, tout en bénéficiant d'une assistance sociale et médicale.

Pour les **Agriculteurs,** je suis partisan de la mise à la **retraite à 60 ans,** ce qui permettrait de laisser l'exploitation aux Jeunes Agriculteurs qui le désirent.

Pour l'ensemble des Travailleurs, je souhaite vivement qu'on puisse avancer l'âge de la **retraite de 65 à 60 ans,** par palier, en tenant compte de l'écart entre l'offre et la demande d'emplois.

Je continuerai à réclamer la suppression progressive de l'abattement de zône.

Pour les Jeunes, il faut continuer l'effort entrepris pour l'enseignement général, Agricole et Technique à tous les niveaux ; améliorer les conditions d'attribution des Bourses qui ne sont pas accordées à toutes les familles qui devraient en bénéficier.

Compléter des Equipements et augmenter les moyens en faveur des Enfants et des Adultes **handicapés physiques et mentaux.**

Favoriser les aménagements sportifs et sociaux-éducatifs en particulier en milieu rural.

La réalisation de ce programe dépendra des démarches et des interventions directes dans les services ministériels ou à la Tribune, des Parlementaires de demain.

Si je suis réélu, je continuerai à défendre par ces mêmes moyens, **les intérêts de notre Circonscription et de la Bretagne,** avec la conviction et le courage d'un homme qui connaît bien et qui aime son **Pays.**

J'ai confiance en l'avenir, j'ai foi aussi en l'avenir de la France, et j'espère que, grâce à la **stabilité que nous connaissons,** et à laquelle **je reste attaché,** l'expansion entreprise **sera poursuivie et développée pour le plus grand bien de tous.**

Vive la Circonscription de Redon !
Vive la République !
Vive la France !

Isidore RENOUARD

Maire de Langon, Conseiller Général de Redon, Député sortant

Candidat REPUBLICAIN INDEPENDANT *(5e République)*

Suppléant : **Edouard SIMON,** Maire de Lieuron.

Impr. F. Noblet, Redon